

18.06.2024 - 08:15 Uhr

Sièges de vélo pour enfants : les modèles pour porte-bagages sont les plus convaincants



Vernier/Ostermundigen (ots) -

Le TCS a testé 16 sièges de vélo pour enfants selon différents critères. La protection au niveau de la tête et des épaules de l'enfant en cas d'accident demande à être améliorée sur certains sièges. Par ailleurs, un modèle a révélé la présence d'un polluant interdit au niveau du rembourrage de la ceinture.

Dès que les enfants sont capables de s'asseoir seuls, en général jusqu'à un poids de 22 kilogrammes - la plupart du temps entre cinq et sept ans -, ils peuvent être transportés à vélo sur la route, à condition de les placer dans un siège spécifique. Le Touring Club Suisse a testé le montage, la manipulation, le confort, la sécurité, la mise en oeuvre ainsi que les aspects sanitaires et environnementaux de 16 sièges de vélo pour enfants à monter derrière le conducteur ou la conductrice. Dans ce contexte, ont été testés des modèles permettant un montage sur le tube de selle et un montage sur le porte-bagages. En fonction du vélo, seul l'un ou l'autre modèle peut être utilisé. Sur un vélo de ville classique, par exemple, il n'est pas rare que les deux variantes soient possibles.

La comparaison s'est portée sur huit sièges de vélo pour enfants à monter sur le tube de selle, et huit des mêmes fabricants avec montage sur le porte-bagages. Ce sont ces derniers qui ont globalement été les plus convaincants. Leurs principaux avantages résident dans leur facilité de montage, leur connexion directe au vélo et un confort accru pour l'enfant.

Le TCS recommande le port du casque aussi bien pour les cyclistes que pour les enfants. Pourtant, tous les constructeurs ne tiennent pas compte de cette condition de base lors de la conception d'un siège pour enfant. Ce dernier doit pouvoir être attaché sans devoir retirer son casque. En outre, il serait utile que la tête de l'enfant soit non seulement protégée dans le pire des cas, c'est-à-dire lors d'un d'accident, mais aussi stabilisée, par exemple lorsqu'il dort. En ce sens, les sièges dotés d'une position inclinée vers l'arrière sont très pratiques.

Gagnants et perdants du test

Dans les deux variantes de montage, les sièges de vélo pour enfants " OK Baby " se sont montrés convaincants. Sur le banc d'essai, qui simulait un trajet sur des pavés, le confort du siège " OK Baby " monté sur le tube de selle était de loin le plus élevé. Étant donné que ce siège permet également d'incliner le dossier et dispose de bonnes caractéristiques de sécurité au niveau de la tête, il remporte le test, monté sur le tube de selle. Les deux modèles " Mr. Fox " de Bellelli ont également fait leurs preuves. Leur centre de gravité peut être réglé très facilement avec un levier et le casque de l'enfant s'intègre bien dans l'encoche du siège.

Les deux modèles de Qibbel, quant à eux, sont les perdants du test. L'analyse de polluants a révélé la présence de matériaux

interdits dans le rembourrage de ceinture au niveau de la poitrine, raison pour laquelle ces deux modèles ont été jugés " non recommandés ". De plus, le siège présentait des faiblesses par rapport aux exigences de la norme. La capacité de charge du repose-pied n'a pas pu résister et a cédé au bout de quelques secondes sous une charge de 22 kilogrammes.

Déconseillé pour des raisons de sécurité

En raison du montage, il n'est généralement recommandé qu'avec réserve d'utiliser un siège de vélo pour enfants sur le guidon. Le TCS déconseille l'utilisation de ces modèles pour des raisons de sécurité. Dans le pire des cas, le conducteur ou la conductrice pourrait en effet coincer et écraser l'enfant lors d'une collision.

Recommandations du TCS pour l'achat d'un siège de vélo pour enfants

- Il est conseillé de se rendre dans un magasin spécialisé pour vérifier si le siège est compatible avec le vélo et pour faire un essai sur route. Un maintien sûr du vélo doit également être assuré.
- Le pied du conducteur ou de la conductrice ne doit pas entrer en contact avec le siège lorsqu'il ou elle pédale.
- L'enfant doit toujours porter un casque.
- Enfin, il ne faut jamais laisser l'enfant seul sur le vélo et, dans la mesure du possible, une béquille double doit être installée pour garantir la stabilité.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch
www.pressetcs.ch | www.flickr.com

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100920646> abgerufen werden.